



PRÉFÈTE DE L'ESSONNE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES**

SERVICE ENVIRONNEMENT
BUREAU DE LA PRÉVENTION DES RISQUES ET DES NUISANCES

Affaire suivie par :
Élodie LENNE
Tél. : 01 60 76 33 51
Mél : ddt-se-bprn@essonne.gouv.fr

Évry, le **8 JUIN 2017**

Le Directeur Départemental des Territoires

à

Liste in fine

Objet : PPRT CIM-Antargaz

Réf : SE/BPRN/m^o 17-065, ne commandé avec AR

P.J. : pièces du dossier de concertation (cf. liste in fine)

Dans le cadre de la concertation relative au projet de Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) autour des établissements CIM et ANTARGAZ, je vous rappelle l'obligation de mise à disposition du public, durant toute la phase d'élaboration du PPRT, des documents d'élaboration du projet de PPRT, conformément à l'article 6 de l'arrêté de prescription du 7 avril 2015.

A cette fin, je vous transmets ci-joint les premiers documents d'élaboration du PPRT CIM et ANTARGAZ. Un registre doit être mis à disposition du public afin de recueillir ses avis et observations. Conformément à l'article 6 de l'arrêté de prescription n°2015-PREF/DRCL/BEPAFI/SSPILL/242 du 7 avril 2015, le public peut également exprimer ses observations :

- par courrier postal adressé à :

**Direction Départementale des Territoires de l'Essonne
Service Environnement
Boulevard de France
91012 EVRY Cedex**

- par mél :

ddt-se-bprn@essonne.gouv.fr

Il vous appartient de veiller à l'actualisation des documents d'élaboration à partir des données mises en ligne sur le site internet de la DRIEE Île-de-France : www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr, rubrique « risques et nuisances ».

La direction départementale des territoires reste à votre disposition pour toutes autres informations.

Pour le Directeur,

Le Chef du Service Environnement


Robert SCHOEN

Liste in fine

Destinataires

Monsieur le Maire de Grigny
Monsieur le Maire de Draveil
Monsieur le Maire de Ris-Orangis

Pièces jointes

- Arrêté préfectoral de prescription N°2010.PREF.DCI/2/BE/n°0047 du 10 mars 2010
- Arrêté préfectoral de prescription N°2015.PREF/DRCL/BEPAFI/SSPILL/242 du 7 avril 2015
- Arrêté préfectoral de prorogation N°2016.PREF/DRCL/BEPAFI/SSPILL/750 du 3 octobre 2016
- Courrier d'invitation à la première réunion d'information du 27 février 2017
- Relevé de décisions de la réunion du 27 février 2017 accompagné de son courrier d'envoi
- Courrier d'invitation à la première réunion des POA du 4 avril 2017
- Compte rendu de la réunion des POA du 4 avril 2017 accompagné de son courrier d'envoi
- Diaporama présenté lors de la réunion des POA du 4 avril 2017